

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 62 (1933)

**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** L'histoire au cours moyen

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

---

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

---

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1<sup>er</sup> doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. Rosset, inspecteur scolaire, Gambach, 11, Fribourg. Compte de chèque II a 153.*

*Le Bulletin pédagogique et le Faisceau mutualiste paraissent le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du Bulletin et 5 du Faisceau.*

---

**SOMMAIRE.** — *L'histoire au cours moyen. — Le cycle des quintes. — Nos loisirs. — « Pleure à ton aise. » — Société des institutrices. — Une lettre de « notre » missionnaire. — Avis. — Bibliographie.*

---

## L'histoire au cours moyen

Un soleil levant jaune ; des bandes rouges et noires, les rayons de l'aurore perçant l'obscurité de la nuit ; la colonne du Congrès à Bruxelles, surmontée de la statue de Léopold I<sup>er</sup>, avec la tombe du soldat inconnu à ses pieds ; le manuel qui se revêt d'une pareille couverture ne peut être que belge ; il doit être intéressant, car, en matière scolaire, en progrès pédagogique, la Belgique se place au premier rang, parmi les nations européennes. Qui veut s'instruire, chez nous, de choses scolaires, ce n'est point en France qu'il doit aller s'informer, pays décidément trop routinier dans ses méthodes d'enseignement primaire (mises à part quelques exceptions honorables), ni en Allemagne, dont le génie est trop différent, trop éloigné du nôtre, mais en Belgique...

Donc voici un manuel belge d'histoire — d'histoire belge naturellement — pour le deuxième degré ; c'est-à-dire assez exactement pour l'équivalent de notre cours moyen. Le titre ? *L'Histoire par la Méthode active et concrète*. Les auteurs ? MM. R., J. et E. Hébette, trois frères, — à moins que ce ne soient deux frères et une sœur, toute une famille pédagogique. Le livre ? Un petit volume de 128 pages, 215 mm. de haut, 137 mm. de large, 7 mm. d'épaisseur, 124 clichés, dont la plupart tiennent une bonne partie de la page, ce qui en fait presque un livre d'images (ces images sont d'une exécution fort défectueuse ;

on m'avertit qu'elles seront améliorées dans une prochaine édition), « plus de 400 exercices d'observation » et « applications variées ». Les éditeurs ? Mais les auteurs eux-mêmes, M. R. Hébette, instituteur à Courrière (Namur), M. J. Hébette, instituteur à Bomal-sur-Ourthe (et Monsieur—ou Mademoiselle E.?). Le prix ? 6 fr. belges, soit *huit* décimes suisses. La première édition ? 1931.

La page de titre porte cette épigraphe : « Faire agir, c'est là le grand précepte de l'enseignement », qui renseigne le lecteur sur la méthode que vont suivre les maîtres belges dans leurs leçons.

Elle porte encore cette mention : « Programme du 22 septembre 1922 ». Ce programme d'histoire belge a son histoire belge, qu'il importe de conter.

Les écoles allemandes sont divisées en deux degrés, le degré élémentaire, de quatre ans, *Grundschule*, qui correspond à nos cours inférieur et moyen, le degré supérieur primaire, *Volksschule*, de quatre ans. Le degré élémentaire ne contient pas de programme d'histoire. L'enseignement de l'histoire ne commence qu'en cinquième année.

Le « Conseil de perfectionnement de l'Enseignement normal et primaire de Belgique », qui est l'instance supérieure consultative près le Ministère des Sciences et des Arts de Bruxelles, fut chargé, en automne 1921, de présenter un projet de programme pour les écoles publiques tel que l'exigeaient les progrès de la pédagogie et les nécessités de l'après-guerre. La majorité de ce Conseil était d'avis que l'on devait, à l'instar de l'Allemagne, supprimer l'enseignement de l'histoire au cours moyen et le réservier exclusivement au cours supérieur et au cours complémentaire (quatrième degré). Un pédagogue de haut mérite, M. Julien Melon, s'éleva contre ces prétentions avec autant de bonnes raisons que de vivacité ; son intervention suscita une vive campagne contre les projets du Conseil de perfectionnement ; le Ministre conserva l'enseignement de l'histoire au deuxième degré, mais sous la forme de « récits historiques ».

Qu'on le note : il ne s'agit pas d'un enseignement systématique de l'histoire ; les enfants n'ont aucune notion du passé ; ils ne sont pas aptes encore à saisir l'enchaînement des faits ; les leçons d'histoire, même très bien présentées, sont au-dessus de la portée de leur intelligence au stade de développement où elle est parvenue à ce degré. Mais, s'ils ne sont pas mûrs pour apprendre l'histoire, ils sont parfaitement et joyeusement disposés à entendre des histoires. Des histoires... historiques, voilà ce qui convient à cet âge. Jusqu'ici les contes les ont enchantés. Vers la neuvième année, ces récits invraisemblables leur semblent trop... enfantins. Ils réclament encore des histoires, mais des histoires vraies. De belles histoires vraies, la Belgique en peut offrir à ses petits, « si belles que le monde entier nous les envie », opine M. Melon. Nous en avons qui ne leur cèdent en rien. Racontons-les-leur ; nous éveillerons en eux le sens du passé et nous préparerons sans ennuyer (quand elles sont médiocres, les leçons d'histoire sont les plus ennuyeuses qui soient) l'enseignement systématique du cours suivant.

Il y a près de trente-cinq ans, mon excellent maître, l'abbé Horner, me tenait des propos exactement semblables. Il regrettait que l'on eût introduit dans le livre du second degré une suite de chapitres historiques qui étaient moins des lectures qu'un abrégé de manuel ; il regrettait que MM. les inspecteurs se soient mis, dans leurs examens, à poser des questions d'histoire suisse aux élèves du cours moyen, ce qui comportait, de la part des maîtres, des leçons et des répétitions d'histoire, de la part des élèves des récitations d'histoire... « Non, s'écrivait-il, pas de leçons d'histoire, à cet âge, mais des lectures historiques, ce qui est bien autre chose ! » Nous disons, nous, des récits historiques.

Le livre de MM. R., J. et E. Hébette répond assez bien à ces exigences. Je dis « assez bien », non que ce volume ne mérite que cet adverbe limitatif, il est au contraire excellent et nouveau, mais il me paraît empiéter un peu trop sur les autres branches, dans ses applications surtout ; par ailleurs, le récit qui nourrit l'imagination et la prépare à revivre le passé me semble céder le pas aux constatations positives ; l'histoire l'emporte encore trop sur le récit. Mais décrivons la méthode des auteurs avant de la critiquer.

Chaque chapitre comprend trois parties : A. *Tâche préparatoire*. — B. *Leçon*. — C. *Applications*.

A. La *Tâche préparatoire* a pour but de pourvoir l'élève des images mentales et des mots qui lui sont nécessaires pour comprendre et profiter de la leçon qui va suivre. Les images mentales lui sont fournies par les gravures. Ces gravures ont donc été composées par des pédagogues aux fins d'illustrer le texte ; elles ont été faites sur le texte, pour le texte. L'élève est invité à les bien regarder, à lire la légende qui est imprimée au-dessous, à les comparer, à raisonner sur elles, parfois à en reproduire quelque détail par le dessin. Un questionnaire détaillé guide l'écolier dans ses investigations. Cette tâche est laissée à l'initiative de l'élève, qui doit s'y appliquer de préférence à la maison, ou bien en classe « comme exercice d'occupation », ce qui signifie, si je ne m'abuse, quand le maître est retenu par d'autres élèves. Quant au vocabulaire, il fait partie logiquement de la préparation, quoique les auteurs le placent au début de la leçon. Les mots et les expressions qu'exige l'exposé des faits et qu'il faut donc expliquer avant d'aborder leur narration sont imprimés dans le manuel. « Selon l'état d'avancement des élèves, le maître ou la maîtresse peut supprimer certain de ces termes ou en ajouter d'autres. » Il est d'excellente pédagogie de ne pas interrompre un exposé quelque peu vivant par des explications de mots ; il est indiqué, puisqu'on en a besoin au cours de l'enseignement, d'en faire connaître l'exacte signification au début de la leçon.

B. La *Leçon* elle-même, une fois le vocabulaire enseigné, se subdivise en cinq parties : observons, intéressons, questionnons, étudions, éduquons, que suit assez souvent une « synthèse mentale ».

*Observons* soit les gravures de la tâche préparatoire, soit de nouvelles, mais sous la direction du maître cette fois-ci, et en vue de l'intelligence directe du récit.

*Intéressons*, c'est le récit lui-même, fait par le maître, avec clarté et précision, certes (une numérotation, des sous-titres, des mots en italique lui sont d'utiles adjutants), mais aussi avec quelque chaleur, de façon « à émouvoir, à intéresser, à instruire l'enfant » ; nous dirions : à l'intéresser, à l'instruire, à l'émouvoir. Les auteurs se sont efforcés d'écrire un texte qui fût à même d'obtenir ce triple résultat. Il ne suffirait pas cependant, à mon avis, de le lire ou de le faire lire ; il faut que l'instituteur le parle, et bien, voire l'agisse.

*Questionnons* ensuite, mais seulement sur les points essentiels, pour nous convaincre que les écoliers nous ont suivis, qu'ils ont compris, et aussi pour faire ressortir, de tout ce que nous avons dit, les traits qu'il importe d'apprendre et de retenir. Car il est du devoir des écoliers maintenant de s'écrier :

*Etudions*. C'est l'essentiel du récit, rédigé en un paragraphe de 12 à 15 lignes simples et claires ; les élèves auront à l'apprendre exactement, sinon par cœur ; on le récitera, on le répétera, lors des prochaines heures d'histoire.

La leçon n'est pas finie ; elle comporte encore une « notion adéquate d'*éducation morale* », c'est-à-dire un jugement sur les faits dont on a traité, une résolu-

lution pour la gouverne de sa propre conduite. Elle se résume souvent en une forte sentence, digne de demeurer gravée dans la mémoire.

La plupart des leçons se terminent, enfin, par un exercice auquel les auteurs ont donné le nom bizarre de *synthèse mentale*. Voici en quoi il consiste : l'enseignement terminé, les écoliers ferment les yeux. Rentrés en eux-mêmes, ils reconstruisent par l'imagination les faits dont ils viennent d'entendre le récit, ils en parcourent lentement les épisodes par la mémoire ; ils s'efforcent d'en préciser les idées essentielles et leur enchaînement par l'intelligence ; cette vue synthétique avive en leur cœur le sentiment patriotique. « Les enfants, nous affirmet-on, aiment beaucoup ce genre d'exercice et les maîtres qui emploieront ce procédé se féliciteront des résultats obtenus. » Les écoles montessoriennes usent volontiers de cette sorte de contemplation intérieure.

C. Les *Applications* sont au nombre de six : raisonnons et jugeons, vocabulaire et phraséologie, grammaire, orthographe, conjugaison, écriture ou dessin.

*Raisonnons, jugeons* : ce sont des questions auxquelles il faut répondre par écrit ; elles font appel à l'intelligence plus qu'à la mémoire ; elles ne comportent que de courtes réponses. Par exemple, ces trois questions du chapitre consacré à Charlemagne : 1<sup>o</sup> Montrez que Charlemagne comprenait l'importance de l'instruction. — 2<sup>o</sup> Pourquoi s'adressait-il aux prêtres et aux moines pour instruire ? — 3<sup>o</sup> Pourquoi devez-vous vous instruire ? Ces questionnaires sont excellents, car ils obligent les enfants à réfléchir sur ce qu'ils ont appris. Je suppose qu'ils n'excluent point les récitations et les interrogations orales auxquelles les auteurs ne font allusion.

Les exercices qui suivent, sauf le dessin, ne se rapportent plus à l'enseignement de l'histoire. Si nous nous étonnons de les voir mentionnés à la fin de chaque chapitre, les auteurs nous répondront en nous citant le programme officiel : « L'étude du vocabulaire et de l'orthographe... déborde... du cadre de la langue maternelle et va puiser des sujets d'application dans les autres branches ; celles-ci, à leur tour, collaborent au perfectionnement de la langue maternelle. »

Mais à part quelques récits relatifs à la grande guerre, une récapitulation et des exercices récréatifs, le nombre des chapitres est de 17, chacun représentatif d'une période de l'histoire de la Belgique. Les voici : Lutte contre les Romains. Baptême de Clovis. Charlemagne et les écoles. Un château-fort, ses habitants et ceux des alentours. Notger, évêque de Liège. Godefroy de Bouillon. Bataille des Eperons d'Or. Dévouement des 600 Franchimontois. Guerre des paysans. Le lion de Waterloo. Les journées de septembre 1930. Léopold I<sup>er</sup>. Inauguration du premier chemin de fer. Léopold II. Le sergent de Bruyne (épisode de la colonisation du Congo). Albert I<sup>er</sup>. La grande guerre. On le voit, ces récits se rapportent surtout à des personnalités qui semblent incarner leur siècle, à des épisodes de la vie culturelle des grandes périodes.

MM. Hébette ont également publié un manuel pour les troisième et quatrième degrés, de 333 pages celui-là, complet et richement illustré (les illustrations sont bien meilleures que dans le volume précédent). La méthode est la même : A. *Tâche préparatoire* (revisons et observons ; vocabulaire). B. *Leçon* (intéressons, questionnons, étudions). C. *Applications* (raisonnons et jugeons, lisons [quelque extrait d'un bon écrivain], rédigeons).

Laissons pour aujourd'hui ce que les rédacteurs de nos manuels pourraient tirer de ces livres à l'usage de nos écoliers. Disons ce qui nous y paraît digne d'être remarqué et loué ; ils tiennent les promesses de leur titre ; la méthode est concrète : images et récits ; elle est active : les élèves tirent de l'examen des

gravures, du récit, grâce aux questionnaires, ce qui en peut être tiré, des gravures, pour comprendre le récit, du récit, pour comprendre la civilisation du passé et pour mieux s'adapter aux devoirs du présent. On souhaiterait que les récits fussent plus encore des récits dans le volume destiné au deuxième degré, que le dessin fût partout davantage utilisé, que l'on fît quelque part allusion à ces collections de gravures que les pédagogues contemporains recommandent si vivement. Mais, par-dessus tout, il faut féliciter MM. Hébette de n'avoir pas eu pour idéal de transformer leurs écoliers en de pitoyables machines à réciter de fastidieux chapitres d'histoire, mais à former leur esprit et leur cœur par un contact intelligent, actif et joyeux avec le passé de leur pays, ses gens et leur civilisation.

E. D.



## LE CYCLE DES QUINTES

Des musiciens pédagogues ont recherché des procédés pour introduire l'enseignement de la musique dans le système de l'école active. Un des maîtres les plus qualifiés est sans doute Jacques Dalcroze ; mais encore son système ne s'applique-t-il qu'au rythme ou presque, et comme tout artiste, il ne s'ingénie pas à mettre de l'ordre dans ses découvertes.

Certaines notions musicales passent pour être particulièrement ardues. Intervalles, modalités, tonalités rebutent des adultes et à plus forte raison de jeunes élèves. M<sup>me</sup> Bouët-Sérieyx, élève de l'Institut Jacques Dalcroze, a établi une méthode nouvelle, grâce aux données de M. Sérieyx, professeur à la Schola Cantorum de Paris et aux conservatoires de Vevey et Montreux. Il s'agit des applications du *Cycle des quintes*.

Afin de rendre à chacun ce qui lui est dû, voyons en quelques mots l'historique du cycle.

« Le musicien français Barbereau (1799-1879) paraît avoir été le premier à faire connaître, dans une conférence publique, en 1847, le rôle primordial de l'*ordre des quintes* dans la musique. Un petit opuscule, paru en 1852, sous le titre *Etude sur l'origine du système musical*, résume la matière de cette conférence. Mais il appartenait au comte Camille Durutte (1803-1881) de donner à cette thèse toute sa portée, dans son très curieux ouvrage, intitulé *Technie harmonique*, publié en 1885 et rempli d'aperçus vraiment géniaux, qui voisinent, hélas ! avec quelques développements algébriques tout à fait artificiels. On y trouve une série disposée de *Quinte en quinte* et comprenant les trente et une dénominations différentes que notre système de notation attribue aux douze sons du système musical, depuis le double dièse jusqu'au *sol* double bémol. Se plaçant au point de vue purement spéculatif, Durutte considère cette série de trente et un termes comme le fragment central d'une échelle régulière de quintes, qui se prolongerait indéfiniment, tant dans la direction des dièses (simples, doubles, triples, etc.), que dans celle des bémols (pareillement simples, doubles, triples, etc.) sans jamais repasser par le même point, ainsi qu'il arriverait en prolongeant, vers la gauche ou vers la droite, la figure ci-dessous :

Tonalité de ré		sol	ré	la	mi	si	fa ♯	do ♯
Tonalité de sol		ut	sol	ré	la	mi	si	fa ♯
Tonalité d'ut		fa	ut	sol	ré	la	mi	si
Tonalité de fa		si ♯	fa	ut	sol	ré	la	mi
Tonalité de si ♯	mi ♯	si ♯	fa	ut	sol	ré	la	